

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

ALAIN GIRARD

Les facteurs sociaux de la réussite

Journal de la société statistique de Paris, tome 103 (1962), p. 95-106

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1962__103__95_0

© Société de statistique de Paris, 1962, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V

LES FACTEURS SOCIAUX DE LA RÉUSSITE

La réussite, ou la notoriété, ou l'autorité que confère l'exercice de certaines fonctions, se présentent comme essentiellement personnelles. L'individu fait le compte de ses succès et de ses échecs, comme de son avoir, et, dans la conscience qu'il a de lui-même, prend sa mesure d'après la distance plus ou moins grande qui sépare sa position de ses aspirations premières. Mais il ne résulte des travaux présentés dans cette communication aucune recette pratique concernant « le moyen de parvenir ».

Le sujet est plus aride, et les recherches de l'I. N. E. D. sur la réussite sociale (1) se situent en réalité dans une série de travaux dont les perspectives sont tout autres.

Les problèmes en cause

Bien des questions, auxquelles la science n'a pas donné de réponse définitive, se posent au démographe, au sociologue, comme à tout homme qui réfléchit sur la nature et les conditions de la vie sociale, et ne pouvaient laisser indifférent l'Institut national d'études démographiques.

Il en est en particulier de deux ordres. Quelle peut-être, par exemple, l'influence du nombre d'enfants, du rang de naissance, ou de l'âge des parents, sur la qualité des individus, leur intelligence et leurs chances d'avenir? Mais aussi, eu égard au souci d'efficacité comme de justice, la société place-t-elle aux postes importants et aux fonctions de responsabilité, les hommes les plus capables de les assumer?

La reprise de la natalité, et la montée des générations plus nombreuses, confèrent à de telles questions un haut degré d'actualité dans la France d'aujourd'hui. Sans préjudice de recherches conduites par d'autres organismes, plusieurs travaux de l'I. N. E. D. les abordèrent sous différents angles de vue : état présent des connaissances en matière d'Eugénique, mises au point sur la mobilité sociale dans différents pays, enquêtes sur la mobilité sociale et la dimension de la famille, sur le niveau intellectuel ou sur l'orientation et la sélection des enfants d'âge scolaire.

Il résultait notamment de ces dernières recherches (Population 1953, 4, 1954, 4, et 1955, 4) qu'en matière d'orientation tout se passe très tôt, et que l'avenir des enfants, toute leur carrière dans une certaine mesure, est fixée dès 11 à 12 ans. Les jeux sont faits, si l'on ose ainsi parler, dès cet âge, lors de la première et décisive option entre la poursuite des études à l'école primaire jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, ou le passage en classe de 6^e dans les divers ordres d'enseignement.

Or, une forte inégalité se manifeste dans ce choix de manière frappante : les chances pour les enfants d'accéder à l'enseignement secondaire, et par suite à l'enseignement supérieur sont très différentes, selon leurs origines géographiques, familiales et sociales. Toute sélection véritable n'est pas absente des mécanismes sociaux qui entrent en jeu dans ce phénomène,

(1) La réussite sociale, ses caractères, ses lois, ses effets, Paris, P. U. F., 1961 (cahier n° 38 des travaux et documents de l'I. N. E. D.).

mais une déperdition de forces vives n'en apparaît pas moins, des enfants suffisamment doués se trouvant arrêtés dans leur développement par ces handicaps de diverses sortes.

L'idée s'est alors présentée de vérifier ces observations, en considérant les choses, non plus au départ, mais à l'arrivée, en cherchant à connaître les origines des personnes qui ont réussi, pour essayer de discerner les facteurs qui ont pu favoriser leur réussite.

Volontairement, le critère de réussite a été fondé, indépendamment de tout jugement particulier sur les personnes, sur une appréciation extérieure et de caractère social : Seraient définis comme ayant réussi des personnes qui se sont imposées dans leur carrière, en se faisant connaître, ou en occupant les plus hauts postes de responsabilité. Elles représentent aux yeux de la société, des « valeurs reconnues » comme telles.

On a recouru d'abord à un dictionnaire biographique contemporain, après s'être assuré qu'il offrait de sérieuses garanties d'objectivité pour le choix des personnes qui y figurent.

Le déroulement des travaux

Le succès de l'enquête auprès de telles personnes n'était pas assuré au départ, et il a fallu procéder avec prudence. D'autre part, les résultats trouvés pouvaient ne s'appliquer qu'à un moment du temps, ou à une situation particulière. Aussi a-t-il été procédé à d'autres travaux, chaque étape de la recherche en appelant une autre.

En bref, l'étude a été poursuivie dans trois directions principales, qui saisissent la réussite sociale à trois niveaux différents.

a) *Personnalités contemporaines*. — Une première enquête concerne les personnalités contemporaines, c'est-à-dire les personnes qui occupent ou ont occupé des fonctions de premier plan, et donnent le ton à la société française, dans les diverses sphères de la vie intellectuelle, scientifique, artistique, religieuse, économique ou politique. La liste de ces personnalités a été fournie par le *Dictionnaire biographique français contemporain* (éd. Pharos), auxquelles ont été ajouté un certain nombre de personnes occupant des fonctions analogues, mais ne figurant pas dans le Dictionnaire. Ces personnalités ont un âge moyen de 59 ans.

b) *Élèves des grandes écoles*. — Une deuxième enquête a été conduite auprès des anciens élèves de quatre grandes écoles appartenant aux 7 promotions de 1947 à 1953 : École polytechnique, École normale supérieure, École Centrale des arts et manufactures, Institut national agronomique. L'âge moyen est d'environ 29 ans.

Ces deux enquêtes ont été conduites de manière analogue, en demandant aux intéressés de remplir par correspondance un questionnaire très bref concernant leur état civil, et leurs origines familiales et sociales, ces dernières définies par la profession de leur père.

c) *Personnages illustres du passé*. — Une fiche succincte a été établie pour chacun des Français figurant dans le « Petit Larousse » et nés après 1450. Il s'agit du niveau de réussite le plus élevé, puisqu'il a reçu la consécration du temps.

L'analyse a été conduite, comme pour les contemporains, selon la carrière des divers personnages, avec en outre une dimension historique.

Au total le travail repose sur 2 935 noms, tandis que les deux enquêtes contemporaines portent respectivement sur 2 018 et 2 461 personnes.

Divers apports, concernant aussi bien le passé que la situation présente, sont venus confirmer les résultats concordants de ces trois études. On en trouvera le détail dans l'ouvrage publié.

Questions de méthode

Mais on voudrait insister ici sur des questions de méthode, qui y sont moins directement abordées.

Procédant par correspondance dans les deux premières enquêtes, on a été exposé à un « déchet », par suite des personnes qui n'ont pas répondu. Ce déchet qui s'est trouvé le même dans les deux cas, 35 % et 34 %, n'est nullement négligeable et l'on est en droit de se demander s'il n'affecte pas les résultats.

Par suite de diverses considérations, en particulier la dispersion extrême, en France et à l'étranger, de ce déchet, on n'a pas tenté d'obtenir à tout prix des renseignements sur la totalité ou au moins une partie tirée au sort des défailants, comme il est d'un bon usage en pareil cas. Diverses analyses internes permettent toutefois de penser que les résultats ne sont pas affectés gravement. Voyons-les.

Le résultat fondamental, aveuglant, si l'on peut dire, de tous ces travaux a été, comme on le verra par la suite, le haut niveau des origines sociales des personnes qui ont réussi, et l'on pourrait se demander si justement les défailants n'ont pas cherché à dissimuler des origines plus modestes.

En effet, 68 % des personnalités et 66 % des anciens élèves des grandes écoles avaient un père appartenant par sa profession aux groupes sociaux les plus élevés : cadres supérieurs, directeurs d'entreprise, fonctionnaires supérieurs, professions libérales. Si l'on supposait que tous les défailants aient des origines moins élevées, cette proportion serait encore de 45 % et 44 %, singulièrement forte, mais pourtant de moindre conséquence.

D'autre part, les réponses ne sont pas toujours venues après une première lettre, mais seulement après une deuxième, et même une troisième. Or aucune différence significative dans les origines sociales n'apparaît selon que les questionnaires ont été remplis avec plus ou moins d'empressement, comme le montre le tableau ci-dessous, relatif aux personnalités contemporaines.

Personnalités contemporaines — Profession du père selon le moment de la réponse

	Questionnaires remplis après la			Total dictionnaire	Total enquête
	1 ^{re} lettre	2 ^e lettre	3 ^e lettre		
Nombres	894	612	146	1 652	2 018
	%	%	%	%	%
Ouvriers	2,7	3,0	2,1	2,8	2,8
Cultivateurs	4,5	7,0	7,0	5,7	5,7
Artisans, commerçants	10,6	12,0	7,7	10,8	10,6
Employés	3,3	3,7	3,5	3,5	3,7
Fonctionnaires subalternes et moyens	8,4	9,3	8,4	8,7	9,7
Cadres supérieurs	5,6	4,3	7,7	5,3	5,2
Chefs d'entreprise	19,1	16,1	20,3	18,1	17,2
Professions libérales	24,5	21,0	21,0	22,9	22,3
Fonctionnaires supérieurs . . .	21,3	23,6	22,3	22,2	22,8
	100	100	100	100	100

Enfin, ce que l'on sait par d'autres sources complémentaires confirme les résultats trouvés dans l'enquête, en dépit du déchet. Par exemple, en ce qui concerne les polytechniciens, 1,9 % sont fils d'ouvriers d'après l'enquête, proportion très voisine de celle observée pour la même période pour l'ensemble des élèves, dont on sait que la proportion moyenne de fils d'ouvriers s'établit à 0,9 % depuis la création de l'école en 1794.

Une autre objection pourrait être faite, par suite de l'absence d'un groupe témoin. Or, les diverses observations apportent des éléments de comparaison entre elles, qui emportent l'adhésion. D'autre part, et surtout, on ne voit pas sur quelles bases des groupes témoins eussent pu être constitués sans anticiper sur les résultats mêmes du travail. Si donc l'on peut à juste titre déplorer cette absence, il faut convenir que le propre d'un groupe témoin étant d'être en tout semblable au groupe observé, l'on se heurtait pour le constituer à un obstacle majeur.

Il n'en reste pas moins que des perspectives sont ouvertes pour de nouvelles recherches, qui prendraient pour point de départ les observations présentes, afin de les vérifier, les approfondir, ou les élargir.

Les facteurs de réussite

Il faut en arriver aux résultats, qui sont de deux ordres, conformément aux objectifs du travail : les uns d'ordre familial ou démographique, les autres d'ordre géographique et surtout social.

A — *Facteurs familiaux ou démographiques.* — L'ignorance en ce domaine reste grande, il faut en convenir. Mais si nous ne pouvons conclure en toute certitude sur plusieurs points, il semble bien que certaines hypothèses souvent formulées, et répétées parfois à partir de résultats partiels, ne sauraient être retenues.

Il est acquis que les familles dont sont issues les personnalités contemporaines comme les élèves de grandes écoles ont eu moins d'enfants en moyenne que l'ensemble des familles françaises constituées à la même époque. La comparaison avec l'ensemble des mères nées en 1881, d'après un calcul de Paul VINCENT, est particulièrement nette à cet égard.

Proportion des enfants dans l'ensemble des descendants selon la dimension de la famille d'origine

Nombre d'enfants par famille	Génération de 1881	Personnalités (1)	Anciens élèves (2)
	%	%	%
1	8,1	15,8	15,8
2	16,2	28,8	28,8
3	17,2	22,7	21,2
4	14,0	14,5	18,1
5	10,6	7,7	7,4
6	8,3	5,1	5,8
7	6,6	2,6	3,4
8	5,2	1,7	1,7
9 et plus	18,8	2,1	2,8
	100	100	100
Nombre moyen d'enfants par famille	4,8	3,2	3,2

(1) 9/10^e de leurs mères sont nées entre 1850 et 1889.

(2) 97 % de leurs mères sont nées entre 1886 et 1910.

Mais rien ne prouve pour autant que les enfants du même milieu social que les personnalités et les élèves des grandes écoles, et qui n'ont pas « réussi », appartenaient à des familles plus nombreuses. On ne saurait donc conclure que la réussite est associée à une dimension de famille restreinte, et il faut plutôt considérer la faible dimension de famille observée ici comme une caractéristique du milieu social dont sont issues les personnes étudiées.

Il en va de même en ce qui concerne l'âge de leurs parents, tant mères que pères, à leur naissance. S'il se rencontre en tout état de cause peu de parents ou très jeunes ou très

âgés, mais une différence d'âge plus marquée entre époux, nous sommes à nouveau en présence d'un trait qui définit le milieu social observé, où les hommes se marient en général à un âge plus élevé.

Un résultat se dégage nettement concernant le rang de naissance : les enfants aînés, quelle que soit la dimension de leur famille, sont légèrement avantagés par rapport aux enfants de tous les autres rangs, quel que soit ce rang. En termes de probabilité, ils ont de 110 à 120 chances de parvenir à la « réussite » quand les enfants des autres rangs n'ont chacun que 100 chances.

La population des aînés présente des traits curieux, car de nombreuses études sur des populations de malades, comme sur la mortalité infantile, font apparaître une plus grande fréquence de premiers nés. Le rapprochement de ces deux constatations donne encore plus de relief au léger avantage des aînés, observé ici.

S'il faut l'interpréter, c'est, semble-t-il, du côté psychologique et social qu'il y a lieu de se tourner. L'aîné, s'il est normalement doué, est par définition le seul pendant un certain temps, et l'attention concentrée sur lui peut contribuer à favoriser un éveil plus précoce. Par suite de traditions très anciennes, l'aîné, surtout dans les milieux sociaux élevés, resterait, s'il s'agit d'un garçon, le premier héritier du nom, voire du patrimoine familial, ou tout au moins de la situation du père. Il tirerait en outre dans sa conscience d'aîné, avivée ainsi par l'entourage, une stimulation plus grande.

Ces hypothèses, ou ces tentatives d'explication, qui appellent pour l'avenir des vérifications expérimentales, conduisent à examiner les facteurs sociaux, qui dominent d'une telle manière, que l'influence d'autres facteurs, si elle existe, peut être difficilement perçue.

B — *Facteurs sociaux.* — Dans ce domaine, en effet, c'est à de véritables certitudes qu'on aboutit, semble-t-il bien.

Si la civilisation a toujours été un phénomène urbain, la réussite en France apparaît en tout cas comme un apanage des milieux urbains. Tant dans le présent que dans le passé, la fréquence de la réussite, à en juger par le lieu de naissance de ceux qui ont réussi, est directement proportionnelle à l'importance de la concentration urbaine. Le tableau ci-dessous en porte clairement témoignage.

Fréquence de la réussite selon le lieu de naissance

	Person- nalités	Élèves des grandes écoles	Taux pour 100 000 habitants		Petit Larousse
			Person- nalités	Élèves des grandes écoles	
	%	%			%
Moins de 2 000 habitants . . .	15,7	14,1	1,5	1,8	15,8
De 2 000 à 20 000 habitants . .	20,9	20,9	3,7	4,3	22,1
De 20 000 à 100 000 habitants .	20,4	24,6	9,3	10,0	19,4
Plus de 100 000 habitants. . .	15,9	18,3	11,1	12,2	13,0
Paris.	27,1	22,1	18,4	17,6	29,7
	100,0	100,0			100

La prédominance de Paris, marquée depuis plusieurs siècles, apparaît ici dans toute sa force, et l'on pourrait se demander si une autre ville joue un rôle analogue dans d'autres pays. Cette force est essentiellement attractive, et si la naissance à Paris favorise la réussite, cela signifie que les parents ou les grands-parents des personnes qui ont réussi, sont, dans

bien des cas, venues elles-mêmes à Paris. L'ascension sociale suppose souvent l'effort successif de deux ou plusieurs générations. Mais, sans préjuger de l'avenir, les efforts entrepris aujourd'hui pour décentraliser l'activité économique ou culturelle de la France, se heurteront sans nul doute à des obstacles non seulement matériels mais aussi psychologiques, eu égard à des habitudes et à une mentalité très anciennes, selon lesquelles le plein succès, ou la consécration dans quelque domaine que ce soit, ne sauraient être obtenues qu'à Paris.

Nous n'insisterons pas ici sur des différences très marquées entre les diverses provinces françaises dans leur productivité relative en hommes supérieurs. La Bourgogne et la Franche-Comté, puis le Midi languedocien apparaissent en particulier nettement plus favorisés à cet égard que le Nord ou la Bretagne. En dépit de nombreux rapprochements, aucune explication convaincante de ces faits ne saurait être présentée, et il y a lieu de les considérer comme tels.

Mais les faits géographiques, en particulier les faits urbains, ne sont pas indépendants des circonstances et de la structure sociale. Si les villes, et si tout spécialement Paris, sont féconds en hommes qui réussissent, c'est parce que les groupes sociaux, très délimités, dont ils sont issus, y convergent et y sont plus nombreux qu'ailleurs.

La réussite suppose en effet, le plus souvent, un départ dans la vie à un niveau social déjà élevé, et très rares sont ceux qui parviennent à percer à partir d'origines modestes ou très modestes. Nul doute n'est possible sur ce point, et le tableau suivant fixe les ordres de grandeur.

*Répartition socio-professionnelle de la population masculine active
et des personnes observées selon la profession de leur père*

	Population masculine active			Personnalités	Anciens élèves
	1896	1926	1954		
	%	%	%	%	%
Cultivateurs	46	35	27	5	6
Ouvriers	30	37	41	3	2
Commerçants, artisans	9	10	10	11	11
Employés et fonctionnaires subalternes et moyens	10	13	16	13 (1)	15 (2)
Cadres, fonctionnaires supérieurs, chefs d'entreprise, professions libérales	5	5	6	68	66
	100	100	100	100	100

(1) Dont 10 % fonctionnaires.

(2) Dont 11 % fonctionnaires

Ainsi, plus des deux tiers des dirigeants se recrutent dans environ 5 % de la population. Mais on ne saurait omettre de constater dans une perspective dynamique, que la société française n'est pas complètement figée et que des possibilités d'ascension sociale demeurent. Les classes moyennes, des commerçants et des fonctionnaires en particulier, jouent un rôle essentiel pour promouvoir certains d'entre eux à un niveau plus élevé.

Regardant les choses de plus près, certaines professions apparaissent même comme des pépinières d'hommes qui parviennent à des situations haut placées; l'armée en premier lieu, 7 % et 6 % dans les deux enquêtes contemporaines sont fils de militaires, les instituteurs en second lieu, avec 4 % et 4,4 %, ce qui sont des proportions considérables, par rapport aux effectifs de ces professions.

Il y a plus, et l'on observe en outre une véritable transmission « héréditaire » des professions, à ce niveau élevé. Toujours issus de ce groupe des 5 % les plus favorisés, 30 %

des médecins en vue sont fils de médecins, 25 % des professeurs d'enseignement supérieur, fils d'enseignants, 28 % des militaires les plus connus fils de militaires, 14 % des magistrats fils d'hommes de Loi, ainsi de suite. Tout se passe comme si, sans contrarier le libre jeu des vocations, la carrière de ceux qui la poussent le plus loin, était déterminée dans une large mesure par la carrière même de leur père, voire dans certains cas, de leur grand-père.

Il n'y a pas lieu de rouvrir le débat déjà ancien sur la part respective de l'hérédité et du milieu, pour constater que ce dernier exerce sans conteste une influence considérable dans la formation des aptitudes, et surtout détermine dans une large mesure tout l'avenir des enfants.

L'enseignement occupe une place éminente dans ces déterminations, et il convient d'insister pour terminer sur le fait que presque tous les hommes qui occupent des places importantes dans la société ont accompli des études supérieures : 85 % des personnalités contemporaines, contre 5 % qui n'ont pas dépassé le cycle des études primaires, avec quelques variations, il est vrai, selon les carrières. L'enseignement joue bien un rôle « d'appareil élévateur », comme on a pu dire. Mais nous avons rappelé qu'une forte inégalité sociale se manifeste au départ, vers 11 ou 12 ans, lors du choix qui décide en fait de presque tout l'avenir.

Vue d'ensemble

Quelques conclusions se dégagent au terme de ces études. Tout d'abord, des opinions répandues ou des généralisations hâtives, sont certainement controuvées, concernant l'influence de la dimension de la famille, du rang de naissance, ou de l'âge des parents. Mais l'ignorance demeure grande dans ces différents domaines.

Par contre, une vive lumière semble projetée sur les effets de mécanismes sociaux, d'autant plus importants, que les individus ni la conscience collective ne s'en rendent compte. Quand on demande aux personnes arrivées, quel est à leur avis le facteur essentiel de leur réussite, très peu songent en effet aux avantages extérieurs résultant de la naissance.

Les privilèges, abolis en droit voici près de deux siècles, subsistent en fait dans la société française contemporaine. Certes, des épreuves ont été instituées sous forme d'examens et de concours ouverts à tous, en vue de pourvoir les places importantes. En principe, la sélection s'opère selon les exigences de l'égalité et de la justice : ceux qui réussissent ont dû faire la preuve de leurs aptitudes.

Dans la pratique, les choses se passent souvent tout autrement. Ne parviennent en fait à ces épreuves discriminatoires qu'une minorité d'individus, déjà nantis au départ d'avantages qui leur donnent les meilleures chances. Ce que nous avons appelé la transmission héréditaire des professions l'atteste clairement.

De telles observations ont des implications idéologiques ou politiques qu'on ne saurait minimiser. Pour les uns, il n'y a de vraie valeur que reconnue, et toute vraie valeur finit par être reconnue. D'autre part, les chiffres le montrent, la société n'est pas immobile, et certains peuvent à chaque génération, en partant de bas, se hisser aux postes les plus importants. Pour les autres, le petit nombre de ces succès prouve qu'un barrage est opposé au meilleur développement des groupes sociaux les plus nombreux. Il s'agit d'un groupe social restreint, de la classe possédante, qui défend ses privilèges réels, et transmet son capital à ses enfants.

Les uns ni les autres ne manquent d'arguments, mais la réalité sociale apparaît à la fois plus subtile et plus complexe. C'est l'institution familiale qui est finalement en cause.

A défaut d'un élevage collectif, auquel aucun pays ne songe aujourd'hui, et qui placerait tous les enfants à égalité de chances à la naissance et jusqu'à dix ou vingt ans, il est inconcevable que les parents ne donnent pas à leurs enfants, les avantages matériels dont ils peuvent disposer, mais ne leur transmettent pas aussi un capital d'une tout autre nature que financier. Il ne s'agit pas seulement d'argent ou de privilèges à défendre, mais d'une mentalité, de valeurs et d'aspirations qui sont les leurs, acquises elles-mêmes dès leur propre enfance, et développées au cours de leur vie. La société leur délègue en quelque sorte la responsabilité d'obtenir de leurs enfants le meilleur. L'existence même de la famille creuse des différences dès la naissance, les accentue au cours de la scolarité, et jusqu'au moment où les jeunes entrent à leur tour dans la vie active.

Une autre fonction de la famille manifeste aussi son influence. Aucune société, même soumise à un fort progrès, n'est si ouverte ou si mobile que ses structures puissent se défaire à chaque instant. Il lui faut se défendre contre les effets mêmes du progrès, qui tend à modifier la répartition géographique ou professionnelle des individus. Aux mouvements d'ascension sociale correspondent comme un corollaire nécessaire des régressions, dont il y a lieu d'éviter les conséquences dramatiques, si elles s'accomplissaient trop vite ou en trop grand nombre. Plus elle est mobile, plus la société sans doute a besoin d'institutions qui jouent un rôle de frein, à côté de celles qui constituent l'élément moteur. La famille, elle-même intégrée dans les différents groupes sociaux, est précisément ce frein, qui protège les individus contre le risque de chutes trop graves. Le progrès, de son côté, sous toutes ses formes, représente le moteur, en accentuant les besoins en travailleurs qualifiés à tous les niveaux, et en accroissant le nombre des postes de responsabilité.

Parmi toutes les idées qui définissent une époque, celle de la révolution permanente est sans doute un mythe qui caractérise le nôtre. On voit renaître après une révolution des mécanismes sociaux qui assurent la conservation de l'organisme. Des formes nouvelles de privilèges se substituent aux anciennes, comme nous le voyons en France à travers cette étude. Il est probable qu'en U. R. S. S. la remise en honneur de la famille correspond à une nécessité sociologique de cette nature. La stabilité n'est pas moins indispensable que le changement.

Mais les mythes sont aussi des réalités. Ils propagent des ondes qui permettent aux transformations de se produire. De la description donnée par les diverses études sur la mobilité ou la réussite sociale en France, on ne saurait conclure que la situation est sans défauts, pas plus qu'elle n'est fixée une fois pour toutes.

S'il est bien vrai que l'enseignement joue un rôle essentiel dans les phénomènes d'ascension, tout ce qui peut être fait pour développer l'instruction dans tous les groupes sociaux, ouvriers, ruraux et cultivateurs en particulier, vaut d'être tenté, pour élargir les bases de recrutement des cadres dirigeants du pays, et les empêcher de se figer dans une attitude de défense.

Des progrès considérables ont déjà été réalisés ou sont en cours dans ce domaine, qui dictent la conduite pour une action future. Mais la tâche est difficile. Les influences en présence, les facteurs de tous ordres qui sont en jeu, les institutions sociales comme la famille, les mécanismes sociaux aux rouages étroitement imbriqués sont tels, que le problème est d'une extraordinaire complexité. Les faits sont ce qu'ils sont, et ne sauraient être pliés sans danger aux préférences de chacun. Si la réussite sociale n'est pas indépendante de facteurs extérieurs, qui la favorisent ou la contrarient, tout ce qui tend à lever les entraves venues du dehors, ne peut que libérer un plus grand nombre d'individus, apaiser des tensions, et contribuer à un meilleur fonctionnement de la société.

DISCUSSION

Le Dr Norbert MARX pose à M. GIRARD la question suivante : Vous ne parlez dans votre communication sur les facteurs sociaux de la réussite, que d'individus du sexe masculin; en plus vous insistez sur le fait que le premier-né a plus de chance de réussite que les enfants suivants.

En partant de ce fait le Dr Marx demande au Conférencier s'il a bien tenu compte du *nombre d'enfants du sexe féminin qui ont précédé le premier-né du sexe masculin*.

M. GIRARD répond que dans l'enquête sur les 3 000 personnes inscrites au Dictionnaire biographique français contemporain, il n'y a pas d'indication en ce qui concerne les enfants nés avant la personne qui a eu droit à figurer dans le Dictionnaire biographique.

Mais dans l'étude sur les élèves des quatre Grandes Écoles (Polytechnique, Normale supérieure, Centrale et Institut agronomique) on a tenu compte, dans la composition de leur famille, également du nombre d'enfants du sexe féminin qui ont précédé l'élève qui est entré dans l'une des quatre grandes écoles précitées.

Le Dr MARX rappelle qu'il a eu l'occasion d'étudier dans plusieurs travaux de Démographie, la répartition des sexes chez les premiers-nés.

Or, il a constaté dans une Étude qu'il a exécutée en 1926 à Berlin, en répartissant *les femmes avec une seule conception* en deux groupes :

a) Mari plus âgé que la conjointe,

b) Femme plus âgée que le mari,

que dans le premier cas il y a sur 100 filles 113,98 garçons.

Dans l'autre cas, dont la totalité des cas est plus restreinte, sur 100 filles 123,81 garçons.

Dans une étude récente portant sur les accouchements pratiqués à la Clinique des Bluets à Paris, au cours des années 1950, 1951 et 1952, on a trouvé, en ne tenant compte que du Premier-né, pour 100 filles 101,55 garçons.

En répartissant les parturientes en : *mariées et célibataires*, on a pu remarquer :

— chez les mariées : sur 100 filles 101,34 garçons

— chez les célibataires . . . : sur 100 filles 103,25 garçons

Enfin, il faut rappeler que l'admission dans une clinique s'opère d'après un certain choix, parce qu'il faut, dans le cas précité, en outre, demander une place longtemps à l'avance, c'est-à-dire dès le début de la grossesse.

M. Jean BOURDON. — A cette très intéressante et remarquable communication on ne saurait apporter des objections mais seulement des additions. — Les critères de la réussite qui ont été retenus sont sans doute parmi les meilleurs, mais la réussite n'est pas entendue par tout le monde de la même manière. Une école de préparation à Polytechnique et à Saint-Cyr déclarait : parmi nos anciens élèves depuis un siècle on compte deux maréchaux de France et tant de généraux. Une université américaine proclamait plus simplement : tel nombre de nos anciens élèves gagnent 7 000 dollars et plus. Voilà pour le temps présent, mais pour les siècles passés, il faut s'en tenir à la célébrité, qui n'est pas toujours liée aux grands emplois publics et encore moins à la richesse. La définir par l'insertion du nom au petit *Larousse* est un bon procédé, mais à la condition de ne pas oublier que ce dictionnaire accorde des notices à Bussy d'Amboise, parce qu'Alexandre Dumas en a fait le héros d'un de ses romans, à Bussy-Rabutin pour un libelle polisson et diffamatoire, mais omet le Bussy

qui établit sur le Deccan un protectorat, ruiné ensuite par Lally, et qui parmi les grands coloniaux français eut peut-être des égaux mais certainement aucun supérieur : c'est un exemple entre beaucoup d'autres.

Même en nuancant les critères retenus (ce qui ne serait pas aisé et peut-être pas possible) on n'échapperait pas à la conclusion que les familles riches ou du moins aisées — une petite minorité — fournissent la grande majorité des hommes qui « réussissent » : elles peuvent assurer à leurs enfants l'instruction et aussi les capitaux, les relations et les appuis qui facilitent le succès, au lieu qu'une énergie exceptionnelle, bien servie par le hasard, est nécessaire pour s'élever au-dessus de sa condition. La minorité favorisée est-elle plus ou moins restreinte? c'est ce qui a fait la différence entre les pays et les temps. Dans l'Angleterre victorienne l'enseignement secondaire n'était accessible qu'aux fils de familles très fortunées. L'ascension sociale supposait l'enrichissement dans une première génération et à la suivante le passage par une *public school*, qui était tout le contraire d'une école publique, puis par l'université d'Oxford ou celle de Cambridge, qui définissait le *gentleman*. A la même époque en France l'instruction, obtenue grâce à une bourse ou à des sacrifices familiaux, était l'origine de beaucoup d'ascensions, d'autant plus que les fonctions publiques, accessibles par des concours, étaient bien plus nombreuses en France qu'en Angleterre. Il serait intéressant de comparer à ce point de vue la société en France et en Angleterre avant et après la loi scolaire de 1902, qui institua outre-Manche un enseignement secondaire à prix modique.

L'origine géographique des hommes arrivés ou célèbres se déduit de leur lieu de naissance, mais la classe où se recrutent la plupart d'entre eux se déplace plus souvent que la majorité des hommes. Flaubert, à qui Paul Souday trouvait l'aspect d'un Viking, naquit à Rouen, mais son père était champenois. Le fait est particulièrement marqué pour les fils de militaires : au hasard des garnisons, Hugo est né à Besançon, mais d'un père nancéen, Saint-Just à Decize, mais son père était né dans le pays qui forme aujourd'hui le département de l'Aisne, où le fils a été ramené tout petit, pour y passer son enfance et sa jeunesse; il doit donc être associé aux nombreux révolutionnaires, politiques ou religieux, nés dans les plaines de craie de la Picardie, du Beauvaisis, de l'Artois et du Cambrésis. Théophile Gautier, né à Tarbes mais transplanté tout enfant à Paris, montre bien que le lieu de l'éducation importe plus que celui de la naissance : le français du nord ou, pour parler plus précisément la langue d'oïl était son idiome maternel, tandis que les Méridionaux de son temps l'avaient appris au collège et ne le possédaient pas assez familièrement pour en tirer de beaux vers.

Parmi les hommes étudiés beaucoup de fils d'officiers : ne faudrait-il pas distinguer suivant qu'ils naquirent avant ou après 1870, car avant 1870 l'autorité militaire française se montrait défavorable aux mariages d'officiers, qui étaient peu fréquents? En Angleterre beaucoup de fils de pasteurs anglicans : ne faudrait-il pas distinguer entre titulaires (*vicar*) et suppléants (*curate*) anglicans et pasteurs des autres églises, différents par l'origine sociale et la situation matérielle? En pays catholique les neveux de curé, admis gratuitement au petit séminaire sur la présentation de leur oncle et dont beaucoup « font défection » (entendez : n'entrent pas dans le clergé) ne fournissent-ils pas aux ascensions sociales une contribution qu'il est fort difficile de mesurer mais qui a dû être très importante? — Ces questions, et bien d'autres, traduisent la richesse d'un exposé qui ouvre des voies nouvelles aux recherches sociologiques.

M. CHEVRY. — Je voudrais avant tout signaler que, pour ma part, j'ai trouvé la communication de Monsieur Alain GIRARD passionnante, et même doublement passionnante : en raison du sujet qu'elle aborde et aussi en raison des problèmes qu'elle peut sou-

lever, problèmes que l'auteur, dans sa modestie, a lui-même évoqués dans sa communication.

En écoutant M. Girard, il me semble que l'on peut se poser une autre question et une question préalable : « qu'est-ce que la réussite ? » Il existe certainement de multiples façons de réussir, qu'il est très difficile de comparer entre elles. La réussite d'un avocat, d'un médecin, est très différente de celle d'un industriel ou d'un commerçant.

M. Girard nous a signalé qu'il avait au cours de son enquête étudié des ensembles différents de personnes considérées comme ayant réussi. Là aussi il existe de très grandes différences. Le fait de figurer dans un dictionnaire bibliographique comme le « Who's Who » correspond à une tout autre catégorie de réussite que celui d'avoir passé avec succès un concours difficile.

Au surplus, la réussite est, me semble-t-il, quelque chose d'essentiellement relatif. Un fils d'ouvrier ou d'artisan, qui devient notaire, doit être considéré, dans une certaine mesure, comme ayant réussi; alors que, pour un fils de notaire, succéder à son père ne saurait être considéré comme une véritable réussite.

D'autre part, M. Girard a posé une question relative aux méthodes qui permettraient de résoudre d'une façon satisfaisante le problème des non-réponses. Comme dans beaucoup d'enquêtes de cette nature, une proportion notable de personnes interrogées n'ont pas fourni de réponse et on doit se demander si le fait de les négliger ne risque pas de biaiser d'une façon notable les résultats de l'enquête.

Je rappellerai à ce propos qu'il n'existe dans ce domaine qu'une seule méthode, celle qui consiste à « aller voir » si la sous-population des personnes n'ayant pas répondu est effectivement comparable en tous points à celle des personnes qui ont consenti à répondre.

M. Hansen a suggéré à ce propos un procédé applicable aux enquêtes par la poste qui consiste à obtenir coûte que coûte des informations relatives aux personnes qui n'ont pas répondu, notamment en leur envoyant un enquêteur qui usera de tous les moyens adéquats pour obtenir un minimum d'informations véritables. Cette méthode est évidemment très onéreuse et il n'est pas sûr, d'autre part, qu'elle puisse réussir dans tous les cas, en particulier lorsque les personnes qui n'ont pas répondu par la poste sont fermement décidées à ne pas répondre à un enquêteur qui viendrait les visiter.

Notre ancien président, M. Charles PENGLAOU a adressé à notre secrétaire général la note que nous reproduisons ci-dessous :

Je ne me permettrai pas d'ajouter une remarque à celles, pertinentes, qui ont été présentées en fin de réunion si, au lendemain de notre séance, n'était paru dans *le Monde* (23 octobre 1961) un article relatant les travaux du groupe de l'I. N. E. D. et annonçant la publication d'un ouvrage titré *La Réussite sociale en France, ses caractères, ses lois, ses effets*. (Presses Universitaires de France).

On évoquera tout d'abord la précision apportée au terme « réussite », défini par Littré : « ne se dit que des petits succès ». Mais il s'agit ici de tout autre chose, à savoir d'une sorte d'émergence de la pensée collective qui attribue à un individu ou à un groupe des qualités telles qu'elles semblent conférer à cet individu ou à ce groupe une certaine pérennité. Cette réussite est donc l'expression d'un *consensus omnium*, d'un jugement collectif, d'une localisation dans une échelle de normes sociales.

Mais, est-il besoin de le souligner, ces jugements collectifs sont instables, la « mémoire sociale » subissant, au gré des époques, des altérations, des variations et des oblitérations (se rappeler les conceptions sur la mémoire sociale de notre ancien collègue Maurice Halbwachs).

Des « valeurs » reconnues prépondérantes et précellentes à un moment de l'évolution sociale peuvent par la suite être oubliées, dénigrées ou défigurées. Les représentations collectives fluctuent et les jugements de valeurs qu'elles impliquent se transforment suivant des processus très complexes.

Ceci dit, que faut-il penser des deux moyens d'investigation proposés par M. Girard?

Pour le passé, l'auteur a recours au *Petit Larousse* dans les conditions qu'il a nettement précisées. Mais ledit Larousse ne résulte-t-il pas d'une sélection opérée par ses rédacteurs en vertu d'une table de valeurs imprégnée des conceptions actuellement en cours. En fait, on relève ici les réussites dans le passé, appréciées en fonction des idéaux contemporains. Qu'on prenne soin de comparer une telle nomenclature à celles des nombreux dictionnaires des « Hommes illustres » dont tant de versions ont été proposées au cours des âges. D'importantes divergences seront constatées, qui ne manqueront pas de susciter chez le chercheur un sentiment d'insécurité quant à la fixation d'un critère valable pour toutes les époques de l'humanité.

Le « concept » de « réussite », même précisé par la qualification de « sociale », est donc flou si on ne le réfère expressément à une table de valeurs. Mais, en l'état, il faut prendre soin de l'indiquer clairement et ne proposer de conclusions qu'en fonction d'une époque déterminée explicitement.

Le second moyen mis en œuvre est le questionnaire. Ici encore il faut préciser que les enquêtés n'ont répondu que dans la mesure où ils ont estimé avoir *bien* réussi (n'y a-t-il pas toute une sociologie à écrire sur la *mauvaise* réussite?). Quoi qu'il en soit les interrogés se sont, eux aussi, référés à une table de valeurs contemporaine dont l'imprécision ne manquera pas d'être remarquée par tout observateur quelque peu attentif.

Sur ces données incertaines est-il possible d'énoncer des conclusions objectives? Sans doute, l'auteur de la communication manifeste beaucoup de prudence. Son enquête apporte-t-elle quelque clarté sur ce que le rédacteur du *Monde* a appelé « l'origine des structures morales de notre société »?

En gros on peut répondre affirmativement. Il y a dans ce travail au demeurant consciencieux, de larges indications sur les facteurs sociaux contemporains; encore faut-il cantonner ces conclusions à nos sociétés occidentales. Toutefois notre désaccord est complet quand on avance que l'enquête a souligné la permanence de ces structures morales.

Pour terminer ces brèves remarques, il me plaît de souligner, en rendant hommage aux efforts de l'auteur, la convenance de la méthode statistique à de telles recherches, sous la réserve que le terrain soit préalablement débarrassé et que ses éléments constitutifs soient nettement précisés. Ici le concept de « réussite sociale » est inconsistant et instable; par voie de conséquence l'application de méthodes, fussent-elles les plus perfectionnées, ne peut donner issue qu'à des conclusions approchées, ou valables seulement quand on se contente de ne considérer les phénomènes sociaux contemporains que sous une optique très approximative.